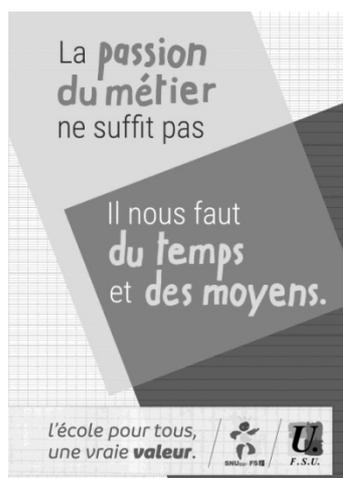




SNUipp/FSU

Syndicat National Unitaire
des Instituteurs
Professeurs des Ecoles
et PEGC



☎ 04 75 64 32 02
snu07@snuipp.fr
Site: 07.snuipp.fr

U.
F.S.U.

Privas, le 26 septembre 2016

Les co-Secrétaires départementaux

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Place André Malraux
BP 627
07000 PRIVAS

Réf: JSIA16088

Objet: exercices de sécurité et de confinement dans les écoles
copie: Mme Florence LAFEBER IEN Aubenas I

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Des écoles nous font part un mail, transmis dans les écoles de la circonscription d'Aubenas 1 le jeudi 15 septembre, concernant la mise en place des exercices de sécurité et de confinement.

Ce dernier indique : « Depuis la circulaire numéro 2015-205 du 25 novembre 2015 parue au BO du 26 novembre 2015 il est demandé de réaliser 3 exercices du type alerte incendie **ET** 3 exercices du type PPMS, mise à l'abri, confinement. ».

Nous avons lu et relu cette circulaire qui traite du « Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs » et n'y avons pas trouvé cette obligation ! De plus, notre organisation a interpellé le ministère à cette rentrée sur l'organisation des exercices incendie et de confinement. Celui-ci a apporté la précision suivante : « ...après consultation de l'Observatoire de la Sécurité il préconise au moins 2 exercices incendie durant l'année scolaire ainsi qu'un exercice PPMS « intrusion ». Un 4^{ème} exercice pourra avoir lieu dans les régions exposées à un risque majeur auquel les écoles participeront. »

Nous nous permettons de rappeler l'attachement et l'engagement des enseignants pour assurer l'intégrité physique et psychique des élèves. Notre pays a connu des événements dramatiques et traumatisants. Pour autant, il est indispensable de maintenir un climat serein dans les écoles et, qu'à tous les niveaux, la hiérarchie soit attentive à distiller des informations fiables et qui ne soient pas une forme de surenchère de la peur ni de nature à installer un climat de stress permanent chez les personnels et les élèves.

Nous vous demandons de bien vouloir indiquer aux écoles les modalités pratiques et organisationnelles de ces exercices qui ne sauraient être différentes d'une circonscription à une autre. Elles nécessitent une cohérence départementale dans un cadre national.

Dans cette attente et restant à votre disposition, recevez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos meilleures salutations.

Elvire BOSC

Houria DELBOSC

Jimmy SANGOUARD